

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 531

DE LYON

Lundi 28 Novembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES : A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 51, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella

5 cent le N°

ABONNEMENTS : Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 50
Autres départements... 6 fr. 00
Étranger (Union postale)... 6 fr. 50

FAITS DU JOUR

A propos de l'incident Thalamas, d'imposantes manifestations de la jeunesse des écoles ont eu lieu à Paris. On a acclamé Jeanne d'Arc et conspué M. Combes.

M. Pelletan a inauguré hier l'orphelinat maritime de Boulogne.

M. Berteaux, ministre de la guerre, a réintégré les trois saint-Cyriens envoyés comme sergents dans des régiments en juillet dernier. Ils ont été tous trois nommés sous-lieutenants.

Le verdict des jurés d'Anney continue à soulever dans la presse de vifs commentaires.

On assure que le juge de paix lyonnais, le franc-mouchard Bernard, serait l'objet d'un blâme de la chancellerie.

Le ministre de la marine a été violemment blâmé dans un ordre du jour par les ouvriers de l'arsenal de Brest.

En Extrême-Orient, Stoessel et ses héroïques compagnons, continuent à repousser violemment les assauts furieux des Japonais. D'autre part, l'armée de Kouropatkine remporte journellement des succès d'avant-postes.

OPINIONS

CONCLUSION

Notre régime parlementaire atteint sa trentième année d'existence. C'est de quoi ses partisans semblent très fiers; ils comparent volontiers la durée de cette constitution à la durée de celles qui l'ont précédée. Ils en tirent avantage.

Il est certain que les autres constitutions sont loin d'avoir eu la longévité de celle-ci. Il en est même une qui n'a pas vécu du tout; et c'est la meilleure, la constitution de 1793. Ce qui prouve que le nombre des années ne démontre pas plus la valeur des institutions que celle des hommes.

S'il fallait employer ce critérium, nous devrions conclure que le système des Pharaons d'Égypte fut incontestablement le meilleur, car il a persisté durant des siècles.

Tout ce qu'on peut dire en faveur de notre constitution c'est qu'elle est en rapport avec notre avachissement. Elle sied admirablement à un peuple, qui prétend se donner l'illusion du mouvement sans pour cela bouger de place.

Tel est, en effet, notre caractère enfantin, toujours prêt à se contenter de mots. Singulier mélange de routine et d'aspirations, le Français n'est jamais plus heureux que lorsqu'il joue au soldat sans faire la guerre, lorsqu'il chante la liberté en s'assujettissant à toutes les entraves, lorsqu'il prétend socialiser les moyens de production et de consommation sans cesser d'être personnellement un bon petit propriétaire.

Nos socialistes ressemblent à certains de nos libéraux; ils seraient désolés, si on les prenait au mot, et si l'on s'avisait d'appliquer leurs théories. Il en serait de même des anticléricaux les plus farouches, qui ont tort de manger tout de travers, car le jour où il n'y en aurait plus, ils ne sauraient quoi se mettre sous la dent.

Vous ne direz, sans doute, qu'au démentir ce sont là légers défauts, qu'il faut pardonner à la jeunesse; et qu'en fin de compte si nous ne bougeons point, c'est que nous ne nous trouvons pas si mal qu'on nous sommes.

J'en conviens, n'étant point de ceux qui rêvent une perfection irréalisable, et heureusement irréalisable, car il n'y aurait rien de plus embêtant, si l'on parvenait jamais à la réaliser.

Ce dont j'enrage, c'est que nous perdions notre temps à des sottises, et que nous fassions des efforts, d'ailleurs couronnés de succès, dans l'unique but de nous rendre la vie le plus désagréable possible.

Nous mettons notre gloire à empêcher un capucin de prêcher; j'aimerais mieux qu'on empêchât un juge de me faire perdre mon procès ou un avoué de me flatter. Nous dépensons un argent fou pour entretenir un tas de paperassiers, qui ne servent qu'à embrouiller les affaires les plus simples; j'aimerais mieux qu'on diminuât mes impôts. Nous rêvons des transformations sociales tellement complètes, que nous les reconnaissons nous-mêmes impossibles avant plusieurs siècles, ce qui nous dispense d'améliorer quoi que ce soit de notre vivant. En attendant qu'on me fournisse des sous-terreux, je ne serais pas fâché qu'on me ressemblât mieux que je suis obligé d'avoir aux pieds.

Comme il ne fait rien de tout cela, le régime ne me satisfait pas. La constitution actuelle a vécu trente ans, soit. Nous lui devons beaucoup de phrases, beaucoup de discours, beaucoup de mi-

nistères, mais nous n'aurions rien eu de tout cela, que nous serions exactement au même point. Tout ce qui nous gêne en 1877 nous gêne encore tout autant. Nous avons eu des ministères cléricaux réactionnaires, modérés, radicaux, socialistes, toutes les nuances ont passé dans le kaléidoscope politique; l'image est restée la même. A nous, nous sommes restés les mêmes. A nous, nous sommes restés les mêmes. A nous, nous sommes restés les mêmes.

Si les hommes avaient pour deux liards de sens commun, il y a longtemps qu'ils se seraient aperçus que le meilleur des gouvernements est celui sous lequel ils sont le plus heureux. Le jour où ils seraient convaincus de cette vérité de la Palisse, ils auraient vite fait de se rédiger une constitution. Malheureusement, le sentiment de bien-être personnel est dominé par le désir du mal-être du prochain. C'est pourquoi l'homme a inventé les lois dont l'esprit, quoi qu'en ait pu dire Montesquieu, n'est qu'un esprit de défiance et de haine.

Il n'y a pas de bonne loi, pour cette raison qu'il n'y a pas de bonne méchanceté. L'existence seule des lois prouve la gradinerie de l'espèce humaine. Les lois sont à la justice ce que les patentes sont au commerce, elles consacrent l'iniquité, en la réglementant sous le nom de droit.

Le jour où l'humanité serait vraiment ce qu'elle prétend devenir, elle n'aurait plus besoin de lois, car de quelle façon que l'on considère celles-ci, elles témoignent contre nous. Ou elles sont mauvaises en elles-mêmes, ou elles sont nécessaires parce que nous sommes mauvais. Leur augmentation n'est donc pas un signe de progrès, mais une marque de décadence.

Je ne suis pas du tout certain que nous marchions dans une ère de félicité, si j'en crois ce que j'ai vu depuis que je suis au monde (et que pourrais-je croire sinon cela?), j'entrevois pour nos neveux un avenir infiniment moins coloré de rose que ne se plaisent à l'imaginer les optimistes, dont l'unique excuse est de n'avoir pas mal à l'estomac.

Je vois les lois enserrant de plus en plus les pâles humains, comme des mouches prises dans une toile d'araignée, de plus en plus compacte et de plus en plus noire; je vois la liberté individuelle qui est l'unique liberté, de plus en plus sacrifiée à ce qu'on a appelé les libertés publiques, c'est à dire le despotisme des lois. J'assiste à l'écllosion de je ne sais combien de grandes sociétés chinoises, où tout sera concours, examens, réglementation, et où, sous prétexte de solidarité, régnera un enchaînement universel. On pourra peut-être encore danser en rond, mais à condition de se tenir les mains et de ne pas sortir du rond. Ce sera le bel ordre, la belle hygiène, la belle mathématique et l'incommensurable ennui.

Tout sera ficelé comme un jambon et droit comme la rue de Rivoli. Tout sera nivelé, et l'homme goûtera les joies exquises non moins qu'imprévues de l'alligement. Ne voyez-vous pas qu'on prépare les cités pour cet Eldorado? Alors l'égalité sera réalisée sur la terre, l'égalité dans le laid, le médiocre et le convenu. Tout le monde pourra vivre à son aise, dans la même absence de vice et de vertu, loin des illusions et des chimères avantageusement remplacées par les mécaniques et les courues.

Il n'y aura que les hommes supérieurs qui, humiliés sans doute par ce bonheur, préféreront aller se noyer.

C'est ce que je leur souhaite de tout cœur.

Henry MARET.

NOTES POLITIQUES

LE BUDGET DES CULTES

D'aucuns avaient pensé qu'il était possible de renverser le cabinet, sur la question du budget des cultes, en formant contre lui une majorité de surprise ou seraient entrés, à côté des anticléricaux irréductibles, un assez grand nombre d'opposants de diverses nuances, adversaires occasionnels du Concordat.

Il n'était pas difficile de prévoir la riposte que le président du conseil opposerait à cette tentative: «vous voulez supprimer le budget des cultes? A votre aise; je ne demande pas mieux.» Ce coup a suffi pour dérouter les assaillants. Désormais convaincus que le vote négatif qu'ils avaient escompté, loin de mettre le ministère en péril, serait interprété par lui comme un succès, ils se sont empressés de regagner leurs positions et de remplacer par des bulletins à blanc les bulletins bleus d'avance préparés. En quoi, ils ont eu très grand tort car la supériorité du petit père Combes n'était qu'un bluff et le vrai est qu'on l'eût fort embarrassé, en lui procurant tout de suite la destitution au-devant laquelle il allait s'enfuir.

dissidents qui, dans l'occurrence, sont presque tous de l'autre côté, elle ne dispose pas de plus de 240 suffrages, 250 tout au plus. L'excédent de 70 ou 80 voix n'a donc pu être emprunté qu'à un bloc.

Faites le calcul véridicatoire sur la minorité de 232 voix, et vous trouverez qu'il s'en faut, du même nombre justement, qu'elle s'égale aux 300 et quelques voix qui forment le plein de la majorité ministérielle. Cependant, les détaillants ne peuvent pas dire qu'ils ont voté contre leur sentiment pour demeurer fidèles au cabinet, puisque M. Combes lui-même leur avait, pour cette fois, donné carte blanche. Ainsi de quelque façon que nous comptons, nous arrivons à ce résultat que près de 80 bicardiers sont prêts à se séparer du cabinet sur la séparation de l'Église et de l'État. C'est pourquoi l'opposition a tout à espérer du débat, et elle y peut attendre gaiement le petit père, si le cœur lui en dit. — A. H.

INFORMATIONS

DANS LE PARTI SOCIALISTE

Paris, 27 novembre.

Le comité central du parti socialiste de France (guesdistes et blanquistes) s'est réuni cet après-midi à l'effet de désigner ses délégués à la commission chargée d'unifier le parti socialiste.

Elle a nommé sept délégués, parmi lesquels MM. Jules Guesde et Vaillant.

Le parti socialiste français (jaurésistes) avait précédemment choisi pour le représenter dans cette commission MM. Jaurès, Briand, de Pressensac, Jean Longuet, Orry, Renaudel et Révelin.

La nouvelle commission, outre les sept délégués guesdistes et blanquistes et les sept délégués jaurésistes comprendra les représentants de la fraction allemande qui n'adhère à aucun des deux partis susnommés et quelques délégués de fédérations départementales et indépendantes.

La première assemblée de la commission aura lieu mardi.

On doit remarquer que, dès aujourd'hui, des candidats se recommandent au P. S. de F. et au P. S. F., notamment M. Renaudet de Toulouse, qui briguant un siège au conseil d'arrondissement se présente sous l'étiquette de «Guesde et Jaurès réunis», et M. Marius Moutet de Lyon.

LA CONVENTION ANGLO-RUSSE

Paris, 27 novembre.

La commission se réunira à Paris et pensera ses travaux de manière à ce qu'elle puisse présenter le plus tôt possible les conclusions de son rapport aux deux parties en cause.

Les décisions seront prises à la majorité des voix.

Chaque des deux parties prend à sa charge les frais encourus par l'enquête préalable.

Les dépenses faites par la commission seront réparties par parts égales entre l'Angleterre et la Russie.

Réintégration des Saint-Cyriens

Renvoyés en Juillet dernier

Paris, 27 novembre.

On se souvient qu'à la suite d'incidents qui au cours de l'été dernier eurent pour théâtre l'école de Saint-Cyr et, pour des raisons qui la politique avait sa part, avaient amené la mise en quarantaine d'un élève, plusieurs élèves de cette école avaient été renvoyés temporairement dans des régiments. Or, dans son récent ordre à l'armée, le ministre avait levé toutes les punitions en cours d'exécution (sauf celles que les commandants de corps d'armée jugeraient devoir être maintenues dans l'intérêt de la discipline).

Les punitions prononcées contre les élèves de Saint-Cyr, dont il s'agit, restent en cours d'exécution pour trois d'entre eux actuellement sergents dans des régiments d'infanterie, le ministre de la guerre, après examen du dossier de l'affaire et après avoir conféré avec le général Bazaine-Hayer qui avait été chargé de l'enquête, a décidé de prendre à l'égard des trois élèves en question une mesure bienveillante.

Il a prescrit aux colonels commandant les régiments dont ces élèves font actuellement partie, en qualité de sous-officiers, de les diriger sur Paris et de les convoquer à son casernement.

Le ministre a reçu ce matin à onze heures les sergents Guillaume, de Chilly et Siffert.

toujours à craindre et cette fondation contribuera à la puissance de la France.

M. Huguet dit ensuite au ministre qu'il comblera les vœux de la population et des organisateurs de l'orphelinat en autorisant le comité de patronage à donner le nom de Camille Pelletan à l'établissement.

Le ministre remercie M. Huguet et se dit très touché de l'accueil qu'il a reçu. Le maire de Boulogne rappelle, dit-il, quels sont les devoirs de l'État vis-à-vis des marins; il est du devoir des peuples libres de s'inspirer des idées de solidarité. Dans une démocratie, on trouvera toujours les idées de sacrifice et d'abnégation nécessaires pour mettre la patrie à l'abri des attentats de l'étranger et la France a plus que tout autre peuple, le devoir de ne pas se laisser diminuer car, avec elle, on verrait diminuer les idées de justice et de liberté.

Les établissements comme l'orphelinat des marins naissent de l'idée de solidarité humaine qui remplace les vieilles idées de charité.

La cérémonie a été terminée à 10 h. 3/4. Après une visite dans la ville et au port, M. Pelletan est allé chez M. Huguet, sénateur, où il a déjeuné avec les autorités de la ville de Boulogne.

A deux heures, il s'est rendu à la Chambre de commerce où M. Farjon, président, lui a souhaité la bienvenue et lui a exposé les besoins du port de Boulogne, dont les règlements ont doublé en dix années, mais qui doit arrêter, faute de moyens d'action, cette marche ascendante.

L'INCIDENT THALAMAS

Grandiose manifestation de la jeunesse des écoles. — Vive Jeanne d'Arc! — A bas Combes! — Piteuse conférence-manifestation.

Paris, 27 novembre.

Les manifestations qui, depuis quelques jours, se produisent au sujet de l'incident de Jeanne d'Arc, se sont renouvelées aujourd'hui.

Ce matin, les élèves du Lycée Condorcet ont porté des fleurs à la statue de Jeanne d'Arc qui se dresse place Saint-Augustin.

A onze heures moins un quart, à l'heure de la sortie des cours de l'école de la rue de Madrid, les élèves de cet établissement sont venus en groupe, place Saint-Augustin, et se sont rendus devant la statue pour y déposer des fleurs aux pieds de la pucelle d'Orléans.

Les agents les ont laissés faire sans intervenir, mais lorsque les jeunes manifestants ont voulu acclamer Jeanne d'Arc et conspuer M. Thalamas, l'inspecteur principal alors a donné l'ordre de les disperser.

C'était à l'heure de la sortie de la messe de Saint-Augustin, la foule en quittant l'église ne tarda pas à s'amasser et en quelques minutes plus de quinze cents personnes étaient groupées sur la chaussée et autour de la statue de Jeanne d'Arc, acclamant la vierge lorraine.

Pendant ce temps, les gardiens de la paix renouaient les élèves de l'école de la rue de Madrid vers le boulevard Malesherbes et vers onze heures et demie la manifestation était terminée.

A 3 heures, les élèves des lycées et collèges de Paris se sont réunis à la statue de Strasbourg, place de la Concorde, pour se rendre à la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides. Ils étaient à peu près un millier. La place de la Concorde était noire de monde. Une centaine d'églantinaris sont arrivés poussant les cris de A bas la calotte ou chantant l'Internationale et la Carmagnole. Les agents les repoussèrent sur les quais et dans les Tuileries tandis qu'un détachement de la garde à pied entourait la statue de Strasbourg.

Une foule considérable est massée rue de Rivoli et place des Pyramides. On peut l'évaluer à dix mille personnes à peu près; à six cents élèves des lycées en costume orient: Vive Jeanne d'Arc! A bas Combes! devant la statue de Jeanne d'Arc place des Pyramides où un autre détachement de la garde maintient les curieux à distance.

Les cris de A bas Combes! ont motivé plusieurs arrestations.

MM. Toumy et Orsatil dirigent le service d'ordre.

A 3 h. 1/2, M. François Coppée arrive place des Pyramides à la tête de cinq cents jeunes gens. Le poète accorde lui-même à la statue une couronne de fleurs blanches. Il s'apprête à prendre la parole quand M. Orsatil l'en empêche. M. Coppée n'insiste pas.

On continue de crier.

L'Anarchie dans les Ports de Guerre

REUNION DU SYNDICAT ROUGE. — UN ORDRE DU JOUR CONTRE M. PELLETAN

Brest, 27 novembre.

Une réunion générale du syndicat rouge a eu lieu hier soir. Le citoyen Griffuëlbes, de la Bourse du travail de Paris, a pris la parole.

Le citoyen Vibert, secrétaire général et premier adjoint au maire, collectif, a ouvert la séance en soutenant que, puisqu'on a accordé aux ouvriers des ports de guerre le droit de se syndiquer, on leur a, par cela même aussi, accordé celui de se mettre en grève. Il a félicité les ouvriers de l'acte de solidarité qu'ils viennent d'accomplir et leur a dit qu'ils ont donné aux ouvriers des autres ports de guerre une grande leçon qui ne peut manquer d'amener tout un tas de résultats heureux.

Après lui, le citoyen Griffuëlbes a félicité les ouvriers du port de guerre de Brest et leur a dit de ne pas faire de griefs à ceux des autres ports et établissements de la marine s'ils n'ont pas suivi le même mouvement.

Cet état de choses, a-t-il ajouté, est dû à des erreurs et aussi à l'inexpérience des ouvriers des ports de guerre, non seulement d'hier à la vie syndicale.

Le mouvement de ces jours derniers n'a été qu'une gymnastique, prélude de mouvements plus grands et plus importants pour le triomphe des revendications des ouvriers des ports de guerre. Il a été un esprit nouveau chez vous et chez vos dirigeants. Ces derniers, soyez-en persuadés, s'efforceront de...

La Délétion dans l'Armée

Le Cas du F. Bourguell

Paris, 27 novembre.

Le F. Bourguell, nommé juge, n'a pas encore, comme on le sait, siégé au palais. Hier, contre toute attente, il n'a pas paru à la septième chambre, où il était cependant attendu.

Quelle est exactement sa situation et quelles mesures peuvent être prises contre lui? Étant bien entendu que le fait de la dénonciation n'est pas niable — ce que démontre surabondamment la disgrâce de M. Bourguell, déchargé de l'instruction — le devoir du garde des sceaux est de saisir des faits de délation imputés à ce juge la cour de cassation constituée en conseil supérieur de la magistrature, en vertu de la loi sur la réforme de l'organisation judiciaire dite loi Martin-Feuillée.

La cour suprême, après avoir entendu le magistrat mis en cause, devra soit le renvoyer indemne, soit le frapper ou le faire frapper par le garde des sceaux, selon le cas, des peines disciplinaires que la loi leur confère. Au besoin, le premier président de la cour pourrait secourir l'inertie du garde des sceaux, surtout à la suite d'observations qui lui seraient présentées par le président du tribunal civil, plus directement en contact avec M. Bourguell et qui peut être justement soucieux d'éviter que tel ou tel juge manifeste nettement son désir de ne pas siéger auprès de l'ancien correspondant à Orléans du Trés. Cher. Frère. Vadequard.

Ajoutons que, depuis que la déposition de M. Gustave Téry a édifié un chacun sur la portée du serment maçonnique, primant aux yeux des loges le serment judiciaire, il paraît impossible d'admettre qu'un magistrat soit franc-maçon, autrement dit qu'il fasse partie d'une confrérie se plaçant au-dessus de ces lois mêmes dont il a la garde.

Les Avocats délateurs

Paris, 27 novembre.

Aujourd'hui, ce sont encore les fiches d'un avocat qui voient le jour. Il s'agit de M. Goutière-Vernolle, avocat à Nancy, vénérable de la loge Saint-Jean-de-Jérusalem.

Ces fiches sont toujours aussi bêtes et aussi basses. Voici les noms des officiers qu'elles visent:

MM. Masnou, Burguet, Bulet, Ganeval, Guizot, Boutaud, comte de Lavillon, Ailotte de la Fuye, Mathieu, Robert de Cernon, Joppé, Moser.

MM. Hugot-Derville, Durand de Grosrouvre, Schaeffer, Rabier, Grand, Lecomte, Hertenan, Durand, Biotto, Arnold, Gauthier, Bec, Roper, Thiry, Entz, Briant, Coquinet, Rousset, Roca.

On sait qu'à la suite des récents incidents auxquels a donné lieu la publication des fiches de délation, M. Ferroul, ancien député de l'Aude, franc maçon de marque et maire de Narbonne, vient d'envoyer une lettre de démission à la loge de cette ville. Cette sensationnelle démission a provoqué dans toute la région une émotion considérable.

Le Cas du F. Bernard

Paris, 27 novembre.

L'officier *Matin* croit savoir que M. Bernard, juge de paix à Lyon, mêlé aux récents incidents de délation, va être l'objet d'un blâme de la part de la chancellerie.

On avouera que c'est se moquer agréablement du monde. Une mesure aussi anodine ne fera pas beaucoup de mal au délateur et ne l'empêchera point de continuer sa petite besogne.

La délation et la presse

Paris, 27 novembre.

L'ACTUALITÉ

JEANNE D'ARC

JUGÉE PAR LES HISTORIENS DU SIÈCLE DERNIER

Un professeur du lycée Condorcet vient de remettre Jeanne d'Arc au nombre des questions du jour. Il lui a suffi de parler de l'immortelle héroïne de façon équivoque. Émotion des élèves, tumulte, manifestations, interpellation à la Chambre, enquête ordonnée par le ministre de l'Instruction publique. C'est que Jeanne d'Arc est la sainte de la patrie. On n'y touche pas impunément. « Elle est encore celle qui nous vivifie le moins », disent certains académiciens. Les cinq historiens, célèbres à des titres divers et d'opinions différentes, dont nous reproduisons ici le jugement, vont nous le crier du fond de leur tombe.

MICHELET

Où, selon la Religion, selon la Patrie, Jeanne d'Arc fut une sainte!

Quelle légende plus belle que cette incontestable histoire? Mais il faut se garder bien d'en faire une légende; on doit en conserver pieusement tous les traits, même les plus humains, en respecter la réalité touchante et terrible...

Que l'esprit romanesque y touche, s'il ose; la poésie ne le fera jamais. En l'acte qui aurait-elle ajouté?... L'idée qu'elle avait pendant tout le moyen âge, pour servir de légende en légende, cette idée se trouva à la fin être une personne; ce rêve, on le toucha. La Vierge secourable des batailles que les chevaliers appelaient, attendait d'en haut, elle fut ici-bas... En qui? c'est la merveille. Dans ce qu'on méprisait, dans ce qui semblait le plus humble, dans une enfant, dans la simple fille des campagnes, du pauvre peuple de France... Car il y eut un peuple, il y eut une France. Cette dernière figure du passé fut aussi la première du temps qui commençait. En elle apparurent à la fois la Vierge... et déjà la Patrie.

Telle est la poésie de ce grand fait, telle est la philosophie, la haute vérité. Mais la réalité historique n'en est pas moins certaine; elle ne fut que trop positive et trop cruellement constatée... Cette vivante énigme, cette mystérieuse créature, que tous jugèrent surannée, cet ange ou ce démon, qui, selon quelques-uns, devait s'enlever un matin, il se trouva que c'était une jeune femme, une jeune fille, qu'elle n'avait point d'ailes, qu'elle était nue, nue à un corps mortel, elle devait souffrir, mourir et de quelle affreuse mort!

Mais c'est justement dans cette réalité qui semble dégradante, dans cette triste épreuve de la nature, que l'idéal se retrouve et rayonne. Les contemporains eux-mêmes y reconnurent le Christ parmi les pharisiens... Toutefois nous devons y voir encore autre chose, la passion de la Vierge, le martyre de la pureté.

Il y a eu bien des martyrs; l'histoire en cite d'innombrables, plus ou moins purs, plus ou moins glorieux. L'orgueil a eu les siens, et la haine et l'esprit de dispute. Aucun siècle n'a manqué de martyrs batailleurs, qui sans doute mouraient de bonne grâce quand ils n'avaient pu tuer... Ces fanatiques n'ont rien à voir ici. La sainte fille n'est point de leur ordre. Elle a une âme à part, une âme, charité, douceur d'âme.

Elle eut la douceur des anciens martyrs, mais avec une différence. Les premiers chrétiens ne restaient doux et purs qu'en fuyant l'action, en s'épargnant la lutte et l'épreuve du monde. Celle-ci fut douce dans la plus âpre lutte, bonne parmi les mauvais, pacifique dans la guerre même; la guerre, ce triomphe du diable, elle y porta l'esprit de Dieu.

Elle prit les armes quand elle sut à la pitié qu'il y avait au royaume de France. Elle ne pouvait voir « couler le sang français ». Cette tendresse de cœur, elle l'eut pour tous les hommes; elle pleura après les violoteurs et soigna les Anglais blessés.

Purité, douceur, bonté héroïque, que cette suprême beauté d'âme se soit rencontrée en une fille de France, cela peut surprendre les étrangers qui n'aiment à juger notre nation que par la légèreté de ses mœurs. Disons-leur (et sans partialité, aujourd'hui que tout cela est si loin de nous) que sous cette légèreté, parmi ses folles et ses vices même, la vieille France n'en fut pas moins le peuple de l'amour et de la grâce.

Le sauveur de la France devait être une femme. La France était femme elle-même. Elle en avait la mobilité, mais aussi l'aimable douceur, la pitié facile et charmante, l'excellence au moins du premier mouvement. Lors même que elle se complaisait aux vaines élégances et aux raffinés et à l'étiquette, elle restait au fond plus près de la nature. Le Français, même vicieux, gardait plus qu'aucun autre le bon sens et le bon cœur...

Puisse la nouvelle France ne pas oublier le mot de l'ancien: « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent comenir il y a de gloire à être bon ! » L'être et rester tel, entre les injustices des hommes et les sévérités de la Providence, ce n'est pas seulement le don d'une heureuse nature, c'est de la force et de l'héroïsme... Garder la douceur et la bienveillance parmi tant d'aigres disputes, traverser l'éternité sans lui permettre de toucher à ce trésor intérieur, cela est divin. Ceux qui persistent et vont ainsi jusqu'au bout sont les vrais élus. Et quand même ils auraient quelquefois heurté dans le sentier difficile du monde, parmi leurs chutes, leurs faiblesses et leurs enjambées, ils n'en resteraient pas moins les enfants de Dieu!

MICHELET

LAMARTINE

La femme, inférieure par ses sens, est supérieure par son âme. Les Gaulois lui attribuaient un sens de plus, le sens divin. Ils avaient raison. La nature leur a donné deux sens douloureux, mais célestes, qui les distinguent et qui les élèvent souvent au-dessus de la condition humaine: la pitié et l'enthousiasme. Par la pitié elles se dévouent, par l'enthousiasme elles s'exaltent. Exaltation et dévouement, n'est-ce pas là tout l'héroïsme? Elles ont plus de cœur et plus d'imagination que l'homme; c'est dans l'imagination qu'est l'enthousiasme, c'est dans le cœur qu'est le dévouement. Les femmes sont donc plus naturellement héroïques que les héros. Et quand cet héroïsme doit aller jusqu'au merveilleux, c'est d'une femme qu'il faut attendre le miracle. Les hommes s'arrêteraient à la vertu.

Toutes les nations ont dans leurs annales

Dernière Heure

BIBLIOGRAPHIE

Cœurs Enfants par Mme V. Claudius Jacquet, 1 petit volume in-24 de la Bibliothèque des jeunes femmes, Djarric, éditeur, Paris, 1 fr. 50.

Durant la période entre la nuit du 25 et la matinée du 26 un détachement d'infanterie ennemie a pris l'offensive dans le voisinage de Hattung Panahin et Houtunkan.

L'INTERPELLATION GROSJEAN Paris, 27 novembre. — Contrairement à ce qui a été annoncé le ministre de l'Instruction publique demandera à la Chambre l'ajournement de la discussion de l'interpellation Grosjean sur le cas des membres de l'enseignement accusés de délation.

LES DÉLÉGUÉS SCARDINAVES Paris, 27 novembre. — A leur retour de Versailles, les parlementaires scandinaves se sont rendus en automobiles à la légation de Danemark, où ils ont été reçus par M. le comte Reventlow.

DANS LES ARSENAUX Lorient, 27 novembre. — Une grande réunion du personnel de l'arsenal a eu lieu ce soir. L'assemblée a décidé qu'un délégué du Lorient se joindrait aux délégués des autres ports pour se rendre à Paris.

Mais l'œuvre de la Solidarité sociale serait incomplète si l'on ne s'occupait plus des enfants de nos rues. Un seul songer à leur faire bénéficier des jouets et des friandises d'un arbre de Noël.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION

Table with 2 columns: Category and Value. Includes: Nombre de mariages contractés, divorces enregistrés, naissances légitimes, etc.

LA REVUE DE L'HORLOGE

C'est définitivement demain mardi qu'a lieu la grande revue de fin d'année, Pan ! dans l'Allée de MM. Verdellet, H. Moreau et Canquiel.

LE DRAME DE CLUSES

Lancé, 27 novembre. Les fils Cretiez n'ont cessé de pleurer depuis le moment où ils ont quitté les assises jusqu'à leur entrée en prison.

LA QUESTION MACÉDONIENNE

Bruxelles 27 novembre. — On mande d'Athènes au Petit élan. Il y a actuellement en Macédoine, dans les vilayets de Monastir et de Salonique, sur la frontière de Thessalie, 17 bandes grecques comportant 4.000 hommes armés de fusils Manlicher et fusils gras commandés par M. Papamaleos, un Crétois, qui, au printemps se donneront ouvertement pour mission de chasser les Bulgares au profit des Turcs.

L'INCIDENT THALAMAS

LA MANIFESTATION DES ECOLES Paris, 27 novembre. — En quittant les Tuileries, les manifestants divisés en deux groupes, le premier en tête auquel se trouvait M. François Coppée s'est dirigé vers la rive gauche.

Courrier des Sports

VELODROME D'HIVER Voici les résultats des principales épreuves disputées au vélodrome d'hiver :

CHALLENGE DUBONNET

Football-Rugby. — Le team premier du Football-Club de Lyon, s'est rendu dimanche à Grenoble, pour matcher le Stade Grenoblois.

LA TENTATIVE DE GAUTHIER

Pour la deuxième fois, Gauthier le champion pédestre du C. P. V. a tenté de dépasser le record de l'heure obtenu par Prévot avec 17 kilomètres 930.

FOOTBALL

Voici les résultats de la journée de dimanche à Lyon. Association. — Match au Grand-Camp. — Servette football club de Genève (mixte) bat Football club de Lyon par 4 buts à un.

CROSS CYCLO-PEDESTRE

Un cross-country cyclo-pédestre organisé par le Football-Club de Lyon et tracé par MM. Cader frères s'est disputé dimanche aux environs de Tassin-la-Demi-Lune sur un parcours de 7 kilomètres.

COURSES A AUTEUIL

Temps court, bon terrain. 1^{re} Course: Medwin (A. Flint) gagnant 24 » Pardilla (Dinet) placé 16 »

AGRESSION NOCTURNE

La nuit dernière, vers une heure du matin, un typographe, M. Philippe Rey, âgé de 39 ans, demeurant route de Genas, 242, était attablé avec plusieurs de ses collègues dans un café de la rue Bellecour.

LE TRAMWAY DES CORDELIERS A CUSSET

Au commencement de l'année, M. le maire de Lyon avait soumis au conseil municipal un avant-projet présenté par la Compagnie N.-L.-T., en vue de l'établissement d'un tramway à traction électrique formant embranchement à la ligne des Cordeliers à Cusset et à la Croix-Luizet, par les quais des Brotteaux et de l'Est, la rue Duquesne et le boulevard du Nord.

LES INSTALLATIONS DE VOIRIE NON RÉGLEMENTAIRES

Le Bulletin municipal publié l'avis suivant : Les installations de voirie non réglementaires, actuellement établies en saillie sur les voies publiques de la commune de Lyon, telles que tentes, auvents, kiosques, etc., etc., ne pouvant être tolérées indéfiniment, seront supprimées ou supprimées chaque fois qu'il ressortirait la moindre réparation ou travail nécessitant tels que remplacement de tringles, toiles, peinture, panneaux, pinthes, cadres, etc.

LA TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Voici la taxe officielle du pain établie par le syndicat patronal des boulangers de Lyon :

CIMETIÈRES DE LYON

Du 1^{er} décembre au 31 janvier, les portes des cimetières seront ouvertes au public de 7 h. 1/2 du matin à 4 h. 1/2 du soir.

LA SANTÉ PUBLIQUE

De 162 qu'il était la semaine passée, le nombre des décès enregistrés dans la commune de Lyon, ce qui nous donne un coefficient mortuaire annuel de 17 par 1.000 habitants.

FAITS DIVERS

Disparition. — On nous signale la disparition de M. Jacques Villard, âgé de 63 ans, demeurant rue Chinar, 2, qui n'a pas reparu à ce jour. On croit que le vieillard qui est dans l'habitude de s'égarer.

QUINA CHABLY

Disparition. — On nous signale la disparition de M. Jacques Villard, âgé de 63 ans, demeurant rue Chinar, 2, qui n'a pas reparu à ce jour. On croit que le vieillard qui est dans l'habitude de s'égarer.

FAITS DIVERS

Disparition. — On nous signale la disparition de M. Jacques Villard, âgé de 63 ans, demeurant rue Chinar, 2, qui n'a pas reparu à ce jour. On croit que le vieillard qui est dans l'habitude de s'égarer.

FAITS DIVERS

Disparition. — On nous signale la disparition de M. Jacques Villard, âgé de 63 ans, demeurant rue Chinar, 2, qui n'a pas reparu à ce jour. On croit que le vieillard qui est dans l'habitude de s'égarer.

QUESTIONS LYONNAISES

Le conseil municipal de Lyon se réunira en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le lundi 28 novembre courant, à huit heures du soir.

CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Lyon : Projet du budget principal pour l'exercice 1905 (suite de la discussion). — Hôtel des Invalides du travail. Construction de crèches et établissements d'allées. Prorogation pendant une année de l'application concernant l'entretien des carcasses d'indigents. — Construction de chaussées en pavés d'échantillon sur les fonds de l'exercice 1904. — Installation d'un lycée annexe avenue de Saxe. — Ratiqnes et consistories de Lyon. Comptes de 1903. — Projets de loi pour 1905. — Création d'une place publique à l'angle des rues de la Rize et Desaix. — Paroisse de Saint-Georges. Legs Servant, acceptation. — Revision des listes électorales : Désignation des délégués, etc.

LES TRAMWAYS DE LYON

Le conseil municipal de Lyon se réunira en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le lundi 28 novembre courant, à huit heures du soir.

LES INSTALLATIONS DE VOIRIE NON RÉGLEMENTAIRES

Le Bulletin municipal publié l'avis suivant : Les installations de voirie non réglementaires, actuellement établies en saillie sur les voies publiques de la commune de Lyon, telles que tentes, auvents, kiosques, etc., etc., ne pouvant être tolérées indéfiniment, seront supprimées ou supprimées chaque fois qu'il ressortirait la moindre réparation ou travail nécessitant tels que remplacement de tringles, toiles, peinture, panneaux, pinthes, cadres, etc.

LA TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Voici la taxe officielle du pain établie par le syndicat patronal des boulangers de Lyon :

CIMETIÈRES DE LYON

Du 1^{er} décembre au 31 janvier, les portes des cimetières seront ouvertes au public de 7 h. 1/2 du matin à 4 h. 1/2 du soir.

LA SANTÉ PUBLIQUE

De 162 qu'il était la semaine passée, le nombre des décès enregistrés dans la commune de Lyon, ce qui nous donne un coefficient mortuaire annuel de 17 par 1.000 habitants.

FAITS DIVERS

Disparition. — On nous signale la disparition de M. Jacques Villard, âgé de 63 ans, demeurant rue Chinar, 2, qui n'a pas reparu à ce jour. On croit que le vieillard qui est dans l'habitude de s'égarer.

LA DÉLATION OFFICIELLE

NOUVELLE CIRCULAIRE DE M. COMBES Paris, 27 novembre. — M. Combes vient d'adresser une circulaire aux préfets rappelant celle envoyée à ses collègues le dimanche 14 courant et dans laquelle les préfets doivent exercer, leur recommandant de procéder par eux-mêmes aux diverses enquêtes nécessaires ou par leurs collaborateurs, en tenant à l'écart soigneusement les fonctionnaires d'ordre exclusivement administratif dont les attributions ne sauraient se concilier avec des missions de cette nature.

L'INCIDENT DE HULL

LA DÉCLARATION ANGLO-RUSSE Londres, 27 novembre. — Voici le texte de la déclaration anglo-russe au sujet de l'incident de la mer du Nord signée le 25 novembre.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveauté-Théâtre. — Le Régiment a retrouvé le succès qu'il avait en jadis aux Célestins. Les deux représentations d'hier ont été un succès considérable pour l'œuvre célèbre de Jules Maury.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveauté-Théâtre. — Le Régiment a retrouvé le succès qu'il avait en jadis aux Célestins. Les deux représentations d'hier ont été un succès considérable pour l'œuvre célèbre de Jules Maury.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveauté-Théâtre. — Le Régiment a retrouvé le succès qu'il avait en jadis aux Célestins. Les deux représentations d'hier ont été un succès considérable pour l'œuvre célèbre de Jules Maury.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveauté-Théâtre. — Le Régiment a retrouvé le succès qu'il avait en jadis aux Célestins. Les deux représentations d'hier ont été un succès considérable pour l'œuvre célèbre de Jules Maury.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveauté-Théâtre. — Le Régiment a retrouvé le succès qu'il avait en jadis aux Célestins. Les deux représentations d'hier ont été un succès considérable pour l'œuvre célèbre de Jules Maury.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveauté-Théâtre. — Le Régiment a retrouvé le succès qu'il avait en jadis aux Célestins. Les deux représentations d'hier ont été un succès considérable pour l'œuvre célèbre de Jules Maury.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveauté-Théâtre. — Le Régiment a retrouvé le succès qu'il avait en jadis aux Célestins. Les deux représentations d'hier ont été un succès considérable pour l'œuvre célèbre de Jules Maury.

LA FLOTTE DE LA BALTIQUE

Douvres, 27 novembre. — L'escadre complémentaire de la Baltique est arrivée à environ trois milles au large de Douvres. On croit que les navires poursuivront leur route aujourd'hui.

TELEGRAMME OFFICIEL

Saint-Petersbourg, 27 novembre. — Le général Kouropatkine télégraphie : « Les Japonais ont pris le 24 l'offensive contre un détachement disposé près de Taini Khetchan sur son front et sur son flanc gauche, mais vers le soir l'ennemi fut repoussé partout. La dernière attaque fut particulièrement acharnée, on aia presque jusqu'au combat à la baïonnette. Cette attaque fut repoussée par trois compagnies sous les ordres du lieutenant-colonel Bereskov qui infligea de grandes pertes à l'ennemi en le fusillant presque à bout portant.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

LE JAPON ET LA GUERRE

Tokio, 27 novembre. — Un journaliste a eu un entretien avec le baron Katsura, président du conseil sur la situation intérieure financière et politique du Japon dont le débat se réunira demain.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

GRAND THEATRE. — Ce soir relâche demain l'Africaine.

MARIAGES

Bromesses de mariage déposées dans les mairies d'arrondissement, pour être affichées le 27 novembre 1904.

PREMIER ARRONDISSEMENT

Jean Bellevue, armurier, r. V.-Monnaie, 12. M. M. Kazy, brodeur, Tassin-D-Lune. M. Campy, charpentier, Montmorel (Jura). M. L. Carier, couturier, r. Bourdeau, 43. Carcel, gardien de la paix, q. St-Vincent, 4. M. Buvier Gey, domest., Cessieu (Isère). Pierre Charrère, empl., r. Ste Clotilde, 12. M. Cochenne, s. p., r. Serg. Bianand, 24. René Girer, employé, r. Fontaine, 12. M. Marie Bata, devideuse, r. Pouteau, 12. Jean Lelong, macanicien, r. Ste Clotilde, 12. M. Millet, empl. de comm., r. Badois, 13. M. Gombroux, empl. comm., r. Vendôme, 163. François Pansu, empl. comm., r. St-Egrève (Isère). M. Duvier, cuisinier, r. Constantine, 2. Ed. Revillon, q. de peine, r. Flesselles, 20. M. E. Périère, tiss., r. Flesselles, 20. M. Sève, empl., r. des Asperges, 103. M. M. Joubert, pi. St-Clair, 5. A. Barthelet, cordonn., r. Fantassques, 6. M. Bellenet, marbrier, r. de Vauzelles, 25. M. Burnier, tiss., m. Grande-Côte, 71. Briffaz, liseur dessins, r. Impert-Cocottes, 37. M. M. Secret, empl., r. d'Amboise, 12. P. Curtein, empl., m. de Vauzelles, 35. M. Garmes, ayd., m. de Vauzelles, 25. Emile Ferrand, ayd., m. Morand, 18. M. J. Rencienles, m. de Vauzelles, 43. L. Machabert, macauç., m. Grande-Côte, 43. V. Biltard, chennil., m. Grande-Côte, 43.

DEUXIEME ARRONDISSEMENT

Oscar Strand, négoç., r. Hôtel-de-Ville, 59. M. Proby, empl. comm., r. P.-Cornelle, 60.

Desperrier, valet chambre, pl. Bourso, 2. M. M. Chevalier, Ouroux (Rhône). P. Charrière, empl., r. Ste Clotilde, 12. M. Marie Cochenne, s. p., r. S. Blandan, 21. Lé. Parizonnet, valet chambre, r. Sala, 2. M. L. Mandray, fem. chamo., q. Tisitt, 29. François Dépremoz, forg.-rou, Châtredoux (S.). M. Françoise Pommeroy, cuis., r. Jarentais, 17. Henri Schmitt, empl., r. Université, 55. M. Marie Blier, empl., r. Université, 55. Marcel Colomo, docteur médecin, Nîmes. M. L. Maisel, doct. méd., pl. République, 47. Etienne Dumont, sabotier, Versoyres. M. G. Trichard, f. de chambre, r. Franklin, 8.

TROISIEME ARRONDISSEMENT

André Cyrille, empl. r. St-Victorien, 8. M. Rosalie Massard, corsetière, r. T.-d'Or, 122. Alfred Anstern, peintre, r. Sébast.-Gryppe, 13. M. Germaine Callot, s. p., r. Boileau, 200. Etienne Aubry, typographe, r. de l'Espée, 16. M. Rosalie Vialette, journal., r. de l'Espée, 16. Charles Berthoud, empl., r. Saint-Maurice, 18. M. Josephine Nalot, s. p., r. St-Marc, 5. Ernest Blat, empl. charp., r. Vendôme, 229. M. J. Antile, contr., gr. r. Guillotière, 102. Joseph Bourgeat, jardinier, q. Gerland, 117. M. A. Poulalion, cartonn., r. du Bagin, 7. Emmanuel Caix, cambour., r. Vendôme, 229. M. M. Lacroix, s. p., r. Vendôme, 229. Antoine Lherretton, pâtisier, r. Mazonod, 67. M. Marie Pont, ménag., r. Mazonod, 67. Joseph Chaudy, instit., Pierre-Benite. M. L. Chapuis instit., rue de Vienne, 119. Aug. Chiffard, ordonnat., q. Vitrerie, 4. M. Louise Poupart, cout., q. Vitrerie, 4. Jean Doubier, voit., r. Villotte, 21. M. E. Blanc, ménag., r. Villotte, 21. François Dupuis, s. p., Tenne (Savoie). M. M. Lacroix, s. p., r. Gambetta, 21. F. Fontheur, empl., r. des Trois Prieurs, 53. M. Biltard, cuis., ch. St-Just à St-Simon, 57. Louis Forêt, mécanicien, r. Créqui, 20. M. M. Perraud, empl., gr.-r. Guinotière, 92. J. Jaquet, négociant, St-Jean-de-Bouray. M. Marie Julia, s. p., c. Gambetta, 32.

QUATRIEME ARRONDISSEMENT

J. Mounier, tisseur, impasse Dubois, 8. M. Heimbacher, tisseur, imp. Dubois, 8. J. Villard, tisseur, r. d'Ivry, 23. M. P. Planchet, tisseur, r. d'Ivry, 23.

N. Pétiot, ingénieur, q. de Serin, 23. M. M. Leynaud, s. p., r. République, 16.

CINQUIEME ARRONDISSEMENT

F. Daragon, conseiller de préfecture, Amiens. M. Marie Estruval, s. p., r. Bourbonnais, 1. M. C. G. Gu gon, ménag., r. Juiverie, 9. Pierre Girard, empl., ch. Demi-Lune, 137. M. M. aux Godin, huçge, ch. Demi-Lune, 137. Henri Girard, empl., r. de Trion, 13. M. M. Jovanaud, ménag., q. Pierre-Scize, 73. Amb. Julien, mégis., r. de la Quarantaine, 7. M. Marie Fumiste, ménag., c. Valencé. J. Chappard, m. bestiaux, r. Bourbonnais, 108. M. Cl. Lapière, s. p., Denée (Rhône). J. Cardot, briguttier, Saint-Etienne. M. M. Courtaudon, ménag., Saint-Etienne. J. Jambon, cultivateur, Saint-Lager (Rhône). M. M. Champagnon, Charentay (Rhône).

SIXIEME ARRONDISSEMENT

C. André, empl., r. Saint-Victorien, 8. M. R. Massard, corset., r. Tête-d'Or, 122. J. Chef, empl. comm., r. Vauban, 126. M. M. Wernle, Aubas (Aude). Fr. Duphot, macon, r. Robert, 32. M. L. Vergeles, confect., r. Robert, 17. L. Gouzeux, tisseur, r. Créqui, 39. M. M. Sorin, contr., Font-de-Chéry. J. Lecq, receveur, Avignon (Vaucluse). M. A. Federici, contr., r. P.-Cornelle, 68. S. Neiter, négociant, av. de Saxe, 279. M. Régina Dreyfus, s. p., r. Bugeaud, 79. Ant. Bergeret, vermicell., r. Montgoufier, 93. M. M. Journet, vermicell., Villeurbanne. Auguste Frédy, garde au parc de la Tête-d'Or. M. Marie Berthoud, s. p., q. Tête d'Or. Louis Thouvenot, cocher, r. Garibaldi, 7 bis. M. Adeline Leguadre, s. p., r. Garibaldi, 7 bis. Louis Botet, empl., r. Sully, 115. M. Th. Bernard, comm., c. Vitton, 21. Eugène Gros, empl., r. Fouchet, 50. M. Angele David, s. p., r. Moitère, 20.

INFORMATIONS FINANCIERES

Calumet and Hecla Cette société distribue un dividende trimestriel de 10 dollars par action. Kalgurli Le Conseil déclare un dividende de 2 sh 6 d. par action. Namaqua Copper Le Conseil déclare un dividende de 3 sh. par action. Gisements aurifères d'Anasaha (Madagascar) Les actionnaires de cette Société, réunis le 28 octobre, à Lyon, en assemblée générale, ont approuvé les comptes de l'exercice 1903-1904, clos le 31 juin dernier, qui se sont soldés par un bénéfice net disponible de 33.793 fr. 79, ainsi répartis: Amortissements... 10.000 » Réserve légale... 1.479 48 Tantièmes... 2.358 97 Dividende... 20.000 » Report à nouveau... 255 34 Total égal... 33.793 79 Le dividende a été ainsi fixé à 2 francs 50 par action de même que pour les exercices antérieurs, payable depuis le 10 courant. Demander le Rappel Républicain dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.

Salon de la Mode LE TOUS LES SAMEDIS Se plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes PREMIERE EDITION 1765 gravures noires Du An. 14 fr.; Six Mois, 7 fr. 50; Trois Mois, 4 fr. 50 SECONDE EDITION avec 52 gravures coloriées Du An. 22 fr.; Six Mois, 11 fr. 50; Trois Mois, 6 fr. 50 Ajouter UN franc par trimestre pour recevoir 20 grands patrons découpés par an SPECIMENS GRATIS Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur 5, Rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS Le Gérant : CLAUDIUS LAMUR Imp. A. GENESTE, 71, rue Molière, Lyon

150.000 francs avec UN franc ! DERNIERS BILLETTS LOTERIE Pour la Construction d'un MUSÉE à VALENCIENNES Autorisé par Arrêté Ministériel du 14 Septembre 1903 Deux Gros Lots : 150.000 fr. 10.000 fr. Il n'y a pas à attendre ! Les derniers billets sont en vente, sous peu on n'en trouvera plus. On n'a pas le temps de faire une seule annuëlle de 6.000 fr. il ne faut donc pas laisser passer l'occasion, lorsqu'elle se présente, sans en profiter. La fortune a toujours favorisé les travailleurs et les principaux lots des grandes loteries analogues à celle-ci ont été gagnés par de modestes employés. Quant à fait pour attirer à eux cette somme considérable leur assurant l'aisance pour l'avenir ? Ils ont pris des billets de loterie ; telles comme eux et pareils subside peut vous arriver. TABLEAU DES LOTS : 150.000 fr. - 10.000 fr. 5 de 1.000' - 10 de 500' - 100 de 100' TOUS PAYABLES EN ARGENT Tirage: 15 Décembre 1904 UN fr. à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, rue de la République, LYON. P' recour. r. domicile, j'ourd. au mand. post. env. en France, 0.15 p. 4 billets.

S' DE PUBLICITE Artistique et Commerciale ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS SIEGE SOCIAL : LYON - 52, Rue de la République, 52 - LYON ATELIERS D'AFFICHAGE ET ENTREPOTS : Rue des Tempeliers, 4 Téléphone interurbain : 8-91 APPELLEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE CONCESSIONS EXCLUSIVES : A LYON Kinoscopes à Journaux. Urinoirs lumineux. Urinoirs dotés de Vaspasienne pour urines et urines métalliques. Colonnes de Jonage. Tour métallique de Fourrières. Chalets de nécessité. A LYON (seul programme officiel et riden annonces, enseignes extérieures). - de la Scala-Bonifas (seul programme officiel, riden-annonces, ball, publicité intérieure). - de la Scala-Bonifas (seul programme officiel, riden-annonces, publicité intérieure). ANNONCES ET RECLAMES dans tous les journaux du monde AFFICHAGE FRANCE ET ETRANGER Distribution d'Imprimés HOMMES-SANDWICHES VOITURES-RECLAME PRIX MODERES

A VENDRE Jolie propriété, à 5 minutes de la gare de Collonges, près de la Saône, composée de : 1° Maison de maître, presque neuve, 8 pièces en très bon état, avec nombreuses dépendances ; 2° Clos de 2.200 mètres, complanté d'arbres divers, arrosés à fruits et vignes, le tout en plein rapport. 3° de 1.400 mètres de terrain sur l'île Roy, bois à coup per, droll de pêche et de chasse. Prix très avantageux. Ecrire à l'Agence Fourlier Lyon, n° 420. PHOTOGRAPHES Développement, retouche, tirage sur tous papiers, agrandissement photo-collographie, travaux p. amateurs, groupe pour Sociétés à des prix exceptionnels. RISSON, 250, cours Lafayette, Lyon.

LOTERIE-TOMBOLA de la Société Protectrice de l'Enfance de Lyon Autorisée par Arrêté préfectoral du 29 Septembre 1904 Au Capital de 100.000 Francs TIRAGE : 15 AVRIL 1905 3 Gros Lots : 10.000 fr. et 1.000 fr. NOMENCLATURE DES LOTS : Gros Lot : 10.000 fr. - Service Argentier 1.000 fr. - Amusement 1.000 fr. - Lot, Machine à coudre, de 100 fr. - Lot, Garçonnet de 100 fr. - Lot, Omb. d'art de 100 » - Lot, Photographie de 100 fr. - Lot, Appareil photo de 100 » - Lot, Lunette longue vue de 100 » - Lot, Fusil de chasse de 100 » - Lot, Omb. en nature, d'une valeur de chacun... 100 » - 33 Lots se montant ensemble à 15.000 francs. NOTA. - Les gagnants à qui les Lots ne conviendraient pas auront la faculté d'en recevoir le montant en espèces. On trouve des billets artistiques et commerciaux, 52, rue de la République, Lyon. Par correspondance, joindre la somme en timbres-poste (ce seront pas acceptés).

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée Voyages à itinéraires facultatifs, à coupons combinables de France aux Echelles du Levant (ou vice versa). Des carnets de voyages à itinéraires facultatifs, à coupons combinables de 1^{re}, 2^e et 3^e classes et de 300 kilomètres de parcours minimum par voie ferrée sont délivrés toute l'année, par toutes les gares P.-L.-M., pour effectuer des parcours sur le réseau P.-L.-M. ainsi que sur les lignes postales de Marseille aux Echelles du Levant desservies par la C^{ie} des Messageries Maritimes. L'itinéraire de ces voyages établi au gré du voyageur, doit passer à l'aller et au retour, par Marseille, port d'attache des paquebots de la C^{ie} des Messageries Maritimes faisant le service des Echelles du Levant (Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Constantinople, Le-Pyrée, Smyrne). Ces carnets sont valables 120 jours. Cette durée de validité peut être, à deux reprises, prolongée de moitié moyennant un supplément égal à 10/100 du prix du carnet pour chaque prolongation. Arrêts facultatifs. - Faire la demande de carnet 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé. H. BAUCHE & C^{IE} LYON - 7, rue Président-Carnot, 7 - LYON INCROCHETABILITE INCOMBUSTIBILITE ABSOLUES COFFRE-FORT "LE CUIRASSE" FOURNISSEURS DES MINISTRES, DES BANQUES, ETC. 20.000 références. - Envoi du Catalogue franco Pour la Publicité, s'adresser à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, rue de la République, Lyon.

La Maison du Petit St-Thomas Rue du Bac, à PARIS OFFRE Grandes Facilités de Paiement à toute Personne solvable DEMANDER : La NOTE EXPLICATIVE et le Catalogue Général Illustré des Modes, Poilettes et Nouveautés d'Hiver S. P. A. 52, rue de la République, LYON, Publicité sous toutes ses formes

3^e Prix de 16.600 francs QUINA-LAROCHE APERITIF, FORTIFIANT, FÉBRIFUGE, CORDON Les Affections de l'Estomac ANÉMIE FIEVRES et Convalescences de FIEVRES SANG PÂLE PARIS, 25, rue des Deux, 25, 2^e Étage

LE THEE DES MANDARINS Qualité extra supérieure SE TROUVE Dans toutes les bonnes Epiceries et Maisons de Cècèsibles Le kilo..... 9 fr. 50 | 250 grammes.. 2 fr. 50 500 grammes.. 4 fr. 75 | 125 grammes.. 1 fr. 50 50 grammes..... 0 fr. 60 DÉPOT GÉNÉRAL Maison Isaac CASATI, 31, rue Ferrandière, LYON TÉLÉPHONE 20-67. MALADIES NERVEUSES Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE de LISÉ de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée jusqu'à aujourd'hui incurable. La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande à M. FANYAU, pharmacien à LILLE (Nord).

VERS et CONVULSIONS des enfants guéris par la Poudre Vermifuge LION (Le meilleur des vermifuges connus) 0.30 cent. les 3 paquets Se trouve dans 1^{re} pharmacies Dépôt: Pharmacie Centrale du Sud-Est 42, g. r. St-Roch, St-Etienne

TRESOR DES CHEVEUX DÉTROLE MANN ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR Souverain contre toutes les Affections du cuir Chevelu DIPLOME D'HONNEUR A L'EXPOSITION Certifié d'innocuité et d'infébricité par la Faculté des Sciences. EN VENTE PARTOUT. FLACONS : 2 francs à 4 francs - GROS : P. VIBERT, 47, Avenue des Ponts, LYON. ALBERTINY & C^{IE} Pâtes Alimentaires EXTRA

LES NUTS ROUGES PAR Jules MARY L'Armée des Misérables Alors, ne pouvant plus attendre, elle alla trouver Breen et le pria de lui prêter quelque argent. - Pour ça faire, ma fille ? - Jen ai Besoin, dit-elle, ne voulant pas s'expliquer davantage, brûlant d'être à Tipperary. - Mais les pièces d'or que je vous ai remises en dot doivent vous suffire. Où sont-elles ? - Mon mari en a disposé. - Je le regrette, Lucie Breen, mais je ne puis rien de plus pour vous ! - Mon père, je vous en supplie. Il fallut qu'elle eût recours à un mensonge, disant que son mari était absent et qu'il avait, en partant, oublié de lui laisser une pièce d'or... Et justement la fille de Murphy avait envie de vendre un porc... à bon compte... mais elle voulait être payée comptant... Alors Lucie désirait profiter de cette occasion on. Tel fut le mensonge. Le père Breen se laissa convaincre et, du fond d'un sac, retira des souverains d'or.

bureau d'émigration pour l'Australie... Et comme il y a justement après-demain, à Cork, un départ d'émigrés, il est probable, Lucie Breen, que Traynor veut en être. - Et ce bureau, où est-il ? - Dans la basse ville... Mais que voulez-vous faire, ma brave enfant ? Elle courut au bureau d'émigration. C'était une maison à deux étages, plus propre que celles qui l'entouraient, et qui portait comme enseigne, en lettres jaunes sur un fond noir. The Australian emigration society. Il y avait devant la porte une cinquantaine de misérables qui attendaient leur tour d'entrer. Assis sur les pavés, dans la boue, silencieux, ils avaient l'air hébété, la figure hâve, les vêtements déguenillés, les yeux fiévreux. Elle passa au milieu d'eux sans qu'ils fussent au mouvement pour se déraner, et chercha partout Robert Traynor. Mais il n'était pas là. Elle voulut entrer, on la repoussa. - Attendez votre tour, ma brave fille ; vous êtes donc bien pressée de quitter le pays ? Elle s'assit comme les autres, prenant patience et ne quittant pas des yeux la porte. Tous ceux qui se trouvaient là étaient des paysans prêts à émigrer. Il y a ainsi, dans certaines villes d'Irlande, des sociétés d'émigration, dont la société mère est à Londres, qui envoient dans les campagnes et les villages des agents chargés de recruter des hommes valides et de bonne volonté, et des femmes de quinze à trente ans. Tous les ans, par l'appât d'un passage gratuit, d'un souverain d'or à l'arrivée, et surtout en faisant briller aux yeux

au premier étage, suivant les indications qu'elle trouvait sur les murs, et s'arrêta devant un bureau derrière lequel un petit homme jaune, à l'œil aigu, la regardait venir. - Qu'est-ce que vous voulez, ma fille ? demanda-t-il. - Quitter l'Irlande, profiter du premier bateau pour émigrer en Australie. - A la bonne heure, ma brave fille ; au moins vous ne pleurerez pas, vous ! Vous êtes résolue ! Et quel est votre nom, mon enfant ? Où demeurez-vous ? - Je suis du village de Farney, au bas de la montagne, dans le domaine de Donedaie. Je me nomme Lucie Breen et je suis la femme de Robert Traynor. Le petit homme jaune ne répondit pas, mais dirigea sur elle ses yeux, où brillait comme une joie méchante. - Ah ! ah ! dit-il, se parlant à lui-même, ah ! ah ! vous êtes la femme de Robert Traynor ? - Qui est venu tout à l'heure, n'est-ce pas ? - En effet, je lui ai délivré sa feuille d'émigration il n'y a pas plus d'une heure ou deux. - Eh bien ! faites-en autant pour moi, je veux le suivre. - Oh ! c'est autre chose pour vous, mon enfant ; ce que vous me demandez n'est pas possible... - Pourquoi ? dit-elle, haletante. - Parce que Traynor, dont nous sommes heureux de nous débarrasser, a, en cause de ses antécédents, Traynor a mis comme condition à son départ qu'aucune société n'autoriserait votre émigration. En un mot, Traynor ne veut pas que vous le suiviez ! - Vous n'avez pas le droit de me refuser ! - Vous faites erreur, ma brave fille... - Je vous en prie, Votre Honneur, laissez-moi partir, laissez-moi suivre mon mari. - Entre Traynor et vous, nous n'hésitons pas, Traynor est dangereux. Vous ne l'êtes point. Elle vit qu'insister davantage était inutile et sortit, les idées confuses dans la tête. - Que faire ? A quel parti s'arrêter ? Elle savait que l'embarquement avait lieu à Cork. Alors, sans prendre un instant de repos, elle se mit en route, à pied, marchant jusqu'au soir sans se reposer, et, au milieu de la nuit, tomba de lassitude au bord d'un chemin, où elle s'endormit d'un sommeil de plomb. (A suivre.) En Passant... Le charmant volume de notre collaborateur Léon Borne obtient un vrai succès auprès des amateurs d'œuvres jolies et simples. Ce petit livre, vêtu de rose, plat sur tout par sa lithographie, mélangé de colique parfois, amène jolies. Nos lecteurs peuvent se procurer En Passant... dans nos bureaux, au prix de deux francs. On peut également se le procurer par correspondance. Lo Rappel Republicain réservera une large place à toutes les communications qui lui seront adressées, concernant les Syndicats ouvriers.